

## Les gens de La Tombe...

Si la bravoure, c'est du courage, les gens de La Tombe sont vraiment de braves gens. Car, entre ceux qui luttent pour élever au mieux leurs enfants, ceux qui cultivent le sol inlassablement et ceux qui, après une vie de labeur, affrontent les difficultés de l'âge, toutes et tous sont des êtres courageux.

Mais ne sont-ils pas devenus trop braves? N'ont-ils pas pris l'habitude de supporter, de s'accommoder? Voici, en effet, que certains d'entre eux n'entendent plus les poids lourds, qui frôlent pourtant le seuil de leur domicile! D'autres tremblent pour leurs gosses ou pour leur chien. En hiver, route de Bray, ils pataugent dans la boue et sont éclaboussés par les camions. Mais ils déclarent crânement: "finalement, on s'y fait."

Est-ce encore du courage? La ronde infernale se poursuit. On croit s'y faire. Mais ce sont les nerfs, qui trinquent. Et c'est peut-être pour cela que les gens de La Tombe se disputent, bien souvent, sans raison valable!

Bien sûr, les vrais responsables de la situation ne sont pas dans les cabines des semi-remorques. Ceux-là courent après leur paye: ils doivent rouler sans perdre de temps.

Les responsables sont les personnalités élues, qui décident de l'utilisation de nos impôts, au niveau du département, de la région et de la nation.

Si les braves gens de La Tombe avaient le courage de s'entendre, pour exiger les aménagements routiers nécessaires (voie de contournement et déviation), ils sauveraient sans doute l'avenir de leur village et ... leur santé.

J-C. Legrand

## QUELLE EAU USONS-NOUS ?

Le district - Le District des Deux Fleuves comprend les communes de BARBEY, MAROLLES et MISY. Depuis janvier 94, la commune de LA TOMBE n'en fait plus partie. Mais elle continue d'être alimentée en eau potable par le district, auquel elle a délégué l'exploitation et l'entretien de son réseau (qui date de 1954).

A LA TOMBE, la pression de service est faible. Et l'on sait que les habitations situées route de GRAVON ne sont pas raccordées au réseau.

suite au verso →



Le service - Le service d'eau potable est en affermage auprès de la Compagnie Générale des Eaux. La consommation annuelle (District+LA TOMBE) représente environ 100.000 mètres cubes.

Le captage de l'eau se situe à BARBEY. Une stérilisation au chlore gazeux y est installée. Trois pompes alimentent le château d'eau de MAROLLES et les deux réservoirs semi-enterrés, qui se trouvent à la Chapelle (entre MISY et LA TOMBE). Ceux-ci ne permettant pas d'alimenter le haut de la commune de MISY, ce secteur dispose d'un réseau surpressé.

Les projets - Pour renforcer l'alimentation en eau de la commune de MISY (en particulier aux Forestières du Lac) et pour améliorer la pression dans les autres communes, il est prévu de construire à la Chapelle, sur une tour de 20 mètres, un château d'eau de 1.000 mètres cubes. Le financement de ce projet explique - sur nos factures - le montant élevé de la surtaxe.

Parce qu'il est antérieur à la loi de 1992, le captage d'eau de BARBEY ne dispose d'aucun périmètre de protection. Suite aux démarches de l'A.R.C.E.C. et du C.E.R.E.C., le District a demandé (le 5 septembre 1996) à la Direction Départementale de l'Agriculture de procéder à la déclaration d'utilité publique établissant ce périmètre.

(Informations recueillies auprès des responsables District et C.G.E.)

## complainte de nos jours !

1

les forçats du volant  
pourfendent le village  
l'eau partout se répand  
des plaies du paysage

3

sur les bancs de la place  
nul ne vient plus s'asseoir  
ni boire à la terrasse  
du troquet sans espoir

5

il nous faut bonnes gens  
nous prendre par la main  
et tisser sur le champ  
un nouveau monde humain

2

l'église reste close  
un bateau sur la Seine  
n'y change pas grand chose  
le village est en peine

4

chacun vit dans son coin  
les enfants sont parqués  
un fusil claque au loin  
l'avez-vous remarqué?

J.C,



-----  
Veuillez cocher la case de votre choix et déposer ce bulletin au siège de l'association (41, Grande Rue, à LA TOMBE).

- Je ne veux plus de "Grain de sable" dans ma boîte aux lettres.
- Intéressé(e) par l'activité du C.E.R.E.C., je souhaite toujours recevoir gratuitement le "Grain de Sable".
- Je désire soutenir l'activité du C.E.R.E.C. et je verse ma cotisation (100 francs) pour l'année 1997.

NOM: . . . . . PRENOM: . . . . .

ADRESSE: . . . . . DATE: . . . . .

SIGNATURE: